9.23 INVEST

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 1500 €

7 Rue de la Sarriette 34160 Restinclières

RCS Montpellier 882526163

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 15/09/2026

M. Jeremy Pierre Jean Mialhe,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »), a pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 12 rue Amiral de Loria 34350 Valras-Plage en remplacement de l'ancien siège social, situé au 7 Rue de la Sarriette 34160 Restinclières à compter du 21/09/2026.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 - Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Jeremy Pierre Jean Mialhe, Associé unique

